

La Région accompagne les collectivités des Hautes-Pyrénées pour l'accessibilité de leurs bâtiments

4, c'est le nombre de bâtiments communaux ou intercommunaux des Hautes-Pyrénées qui vont bénéficier d'une aide de la Région pour des travaux de mise en accessibilité des bâtiments publics en faveur des personnes en situation de handicap.

Les élus régionaux réunis en Commission Permanente le 16 novembre dernier ont adopté, sur proposition du président Martin Malvy, une aide globale de **plus de 900 000 € pour contribuer à la mise en accessibilité de 62 bâtiments publics de Midi-Pyrénées.**

Dans les Hautes-Pyrénées, cette aide concernera **4 bâtiments communaux ou intercommunaux**, pour une **enveloppe de plus de 50 000 € dont :**

- l'église de Bartrès
- la maison des loisirs et de la convivialité de Bonnefont
- l'agence postale de Saléchan en vue de sa transformation en salle de classe
- la mairie de Saint-Laurent-de-Neste

La rénovation énergétique et l'accessibilité des bâtiments publics constituent deux priorités majeures pour la Région Midi-Pyrénées. C'est pourquoi elle se mobilise au-delà de la mise aux normes de ses propres bâtiments en matière d'accessibilité pour soutenir plus fortement les collectivités ou leurs groupements. La Région s'est également dotée de plusieurs dispositifs dont le Plan Midi-Pyrénées Energie et l'éco-conditionnalité des aides régionales.